

# A PROPOS D'UNE AIGRETTE NOIRE

Y.TREVOUX

Le 19 Septembre 1983 aux Moutiers en retz ( Baie de Bourgneuf ), un ensemble de Hérons cendrés et d'Aigrettes délogé par la marée montante, survole les vasières. Parmi ces ardéidés, une Aigrette de taille identique à la Garzette revêtait un plumage foncé ( Gris-Noir ).

Cependant, la tête était blanche et, au vol, la plupart des rémiges étaient plus claires que le reste du manteau, voire blanchâtres pour les 2 ou 3 premières. Les pattes et le bec étaient brunâtres.

Pusieurs Aigrettes de ce type ont été déjà observées en Europe, principalement en Espagne et en Camargue. Pourtant, leur détermination semble encore sujette à quelques controverses.

A l'origine, on sait qu'il existe des Aigrettes noires. Par exemple, chez l'Aigrette garzette ( *E. garzetta* ) il a été observé des cas de mélanisme mais ceux-ci restent rares. Par contre, chez l'Aigrette des récifs ( *E. gularis* ), espèce tropicale aussi considérée comme sous-espèce de la Garzette, les phases sombres sont plus fréquentes que les claires: cette Aigrette présente 2 sous-espèces, une orientale à bec jaune ( *E. gul. schistacea* ) et une à bec brunâtre ( *E. gul. gularis* ).

Etant donné la couleur de l'individu décrit ci-dessus, il est probable que celui-ci soit plutôt un hybride d'une phase sombre et d'une phase claire. Sous toutes réserves, il pourrait s'agir d'une association *E. garzetta* x *E. gul. gularis*, étant entendu que ces 2 Aigrettes cohabitent en divers lieux.

Toutefois comment expliquer la présence d'un tel oiseau en L-Atlantique?

Le problème reste entier!...